

CREATION ET FRANCHISE : APRES LE CARREFOUR DE MARSEILLE L'entreprise vaut bien un Salon !

Le Carrefour national de la création d'entreprises, qui s'est tenu à Marseille, les 23, 24, 25 mai, a tenu toutes ses promesses. Ce grand forum, organisé par l'ANCE, a permis la mise en relation des porteurs de projets avec les différents partenaires de la création. En intégrant la reprise et la transmission d'entreprise, cet événement média a participé au désenclavement de la création. Vedette incontestée du Carrefour... l'entreprise.

dispositions en faveur de la reprise et de la transmission d'entreprise. La plupart de ces mesures sur la création figurait dans le livre blanc du Comité de liaison des clubs de créateurs remis par son président : Tomas Pino-Garcia aux Pouvoirs publics lors de la Convention de Nantes, il y a maintenant trois ans. Après avoir été écoutés, les créateurs sont désormais compris.

Un ministre par jour, telle a été la dose gouvernementale injectée par les Pouvoirs publics pour soutenir le Carrefour de la création d'entreprises.

En cette période de chômage record, la création d'activités devient d'intérêt public, les discours et les actes, autour de ce phénomène, prennent un caractère grave et solennel.

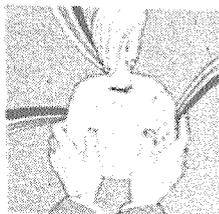
La nécessité de créer des emplois, nouvel "ardent impératif" entraîne les rouages de l'appareil d'Etat. Aides financières, simplification des formalités administratives, allègements fis-

caux, les recettes sont connues pour améliorer l'état de la création.

Sans résoudre la problématique du passage à l'acte, le gouvernement, en panachant ces trois moyens d'intervention, a sensiblement amélioré ses conditions au cours de l'année 1984. Création en moins d'un mois, loi sur l'initiative économique, fiscalité aménagée sur cinq ans, voilà les temps forts du dispositif incitatif mis en place par les Pouvoirs publics. A ces trois mesures facilitant l'initiative privée, s'ajoutent une panoplie d'améliorations et des

Le compte n'est vraiment pas bon

Après les remparts de l'exportation, Edith Cresson est montée au créneau de la création d'entreprise en apportant son célèbre dynamisme, engagée comme l'ensemble du gouvernement dans la bataille pour l'emploi. L'émergence d'activités et d'entreprises nouvelles pourra-t-elle résorber, ne serait-ce qu'une partie du chômage. Mauvais calcul ! Peu de techniciens dans les ministères doivent l'effectuer. Les Tuc et les



POUR CREER OU REPRENDR

**CARREFOUR
DES CREATEURS D'**

23, 24, 25 MAI



congés conversion semblent plus porteurs pour faire descendre de quelques degrés la fièvre du chômage.

Si le solde créations radiations sur une année est légèrement positif, les entreprises qui naissent créent beaucoup moins d'emplois que n'en perdent celles qui sont défailtantes. Au démarrage, les entreprises créent, en moyenne, de un à trois emplois, alors que les grosses structures touchées par les restructurations licencient (ou reconvertissent) leurs salariés par charette de mille ou de dizaine, de mille.

Conséquence : malgré un bon taux de natalité d'entreprise, la situation de l'emploi est très préoccupante.

Favoriser les micro-initiatives, développer et adapter aux besoins l'arsenal des aides à la création, débroussailler le maquis des mesures incitatives, baliser les circuits d'accompagnement et signaler les filières, en un mot, mieux informer et, par la même, transformer le parcours du combattant en jeu éducatif pour "parieurs" constructifs... voilà une œuvre qui, à côté des acquis sociaux, pourrait constituer le legs fondamental de l'héritage socialiste.

Inaugurant le Carrefour de Marseille, Edith Cresson a annoncé d'autres améliorations, en ce qui concerne l'attribution des prêts participatifs du Fonds industriel de

modernisation et la réduction des délais de versement de la PRCE (Prime Régionale à la Création d'Entreprise).

Une seule solution : la génération peu spontanée d'entreprise

Le caractère impérieux de la création provoque la mobilisation du pouvoir d'Etat mais, également, des différentes collectivités territoriales. La loi de décentralisation a transféré une grande partie des compétences de l'Etat, en matière d'aide à la création, vers le Département et la Région. Conseils généraux et Conseils régionaux sont, plus qu'hier, confrontés aux choix des affectations et aux difficultés des procédures. Les compétences transférées n'engendrent pas automatiquement la compétence.

Hier oubliée ou peu abordée, la création d'entreprise fait aujourd'hui l'actualité des grands médias, écrits ou audiovisuels. Le Carrefour a permis de mesurer le champ médiatique. Plus généralement, c'est l'entreprise qui bénéficie de la faveur du grand public. On voit poindre une nouvelle population de consommateurs : les branchés de l'économie. Le groupe l'Expansion consacre ce

phénomène en sortant un magazine micro-économique qui s'appelle l'Entreprise, tout simplement.

Le Carrefour a également participé à la cristallisation d'une réalité bien vivace et de plus en plus perceptible. De la même façon que la plupart d'entre nous a caressé le projet d'une création littéraire ou poétique, un créateur d'entreprise sommeille en chacun de nous. Marseille aura permis le réveil des aventuriers, le passage à l'acte des décallés et la formalisation du projet des recentrés. Cet événement média aura tout autant découragé les rêveurs et renvoyé les curieux à leur passion : le voyeurisme. Produits d'une société en mutation, de nouveaux entrepreneurs se lancent dans la création à la désespérados, sans préparation et sans compétence. Une étude du CEE (Centre d'Etude pour l'Emploi) souligne le danger de la création d'entreprise par nécessité. La grande majorité des initiatives qui ont pour origine le chômage longue durée — le dispositif d'aide aux chômeurs créateurs — échoue, relève le CEE.

Quelle est donc la solution pour que les chômeurs, qui n'ont pas un profil de créateur, puissent trouver un emploi ? Si la majorité d'entre eux n'a pas les aptitudes d'un créateur d'entreprise, ils peuvent, dans une relation de partenariat, créer leur propre emploi ou une activité.

Lors du carrefour, j'ai rencontré des chômeurs qui voulaient investir leurs indemnités de licenciement dans une activité en franchise. Le développement des formules de partenariat (fran-

Nœud papillon, Gérard Touati, plein centre, anime la conférence. A gauche: Gilles Macherey et B. Amstutz-Mahler, cravate, regarde vers Michel Casas, manches courtes; à l'extrême droite, Patrick Faure, moustache, notre rédacteur en chef.

UNE ENTREPRISE
ATIONAL
ENTREPRISE

85



chise, affiliation, concession, coopération commerciale, différentes formules associatives) semble aller dans ce sens.

Ces systèmes permettent la création d'emplois de dirigeants mais aussi d'employés. Certaines chaînes de franchise de service créent jusqu'à huit emplois par centres. Mais ce n'est pas en tenant une telle comptabilité que l'on évoluera vers les horizons du plein emploi. Le boom de la franchise industrielle pourrait concourir à l'amélioration de la situation de l'emploi, sans pour autant inverser la tendance. Une seule solution: l'émergence d'une génération d'entreprises nouvelles, une génération peu spontanée liée à un effet d'entraînement. A la ceinture du technopôle de Sophia-Antipolis on peut observer l'implantation de PME qui se développent sur des technologies de pointe. Ce phénomène est encore embryonnaire, mais il laisse augurer d'un avenir moins sombre que celui que l'on prédit à cette région.

Les dispositifs incitatifs sont la condition nécessaire mais pas suffisante de cette éclosion. Le créateur doit remplir trois conditions avant de passer à l'acte: être très motivé, avoir une démarche de professionnel, avoir le goût du profit. Lors du carrefour, j'ai rencontré deux jeunes porteurs de projets qui viennent de monter une société de carte de club (réduction). Thierry (23 ans) m'a confié avec beaucoup d'assurance qu'il voulait "gagner beaucoup d'argent".

Mais rien ne sera possible si nos "cerveaux", les étudiants des grandes écoles, ne se destinent à la création ou la reprise d'entreprise plutôt qu'à l'encadrement. Grâce aux Juniors-Entreprises, les étudiants, oubliant leur plan de carrière, sont de plus en plus nombreux à choisir l'aventure de la création.

Un frémissement créatif est également perceptible chez les chercheurs, les cerveaux technologiques. Sur le site de Sophia-Antipolis on peut observer des créations par essaimage à partir de l'Ecole des Mines.

Parmi les vedettes de nombreux franchiseurs

Sujets "accroches" des médias grand public, la petite entreprise, les nouveaux entrepreneurs, les



patrons new-look qui gagnent... à être connus. Parmi les vedettes du "show entreprise" des "nouveaux patrons" qui ont choisi la franchise comme système de développement: Yves Rocher, Serge Crasniansky (Kis), Jean Bousquet (Cacharel), etc.

D'autres vedettes ou futures vedettes à la tribune ou dans l'assistance venues participer à la conférence-débat organisée par "Franchise Magazine" sur le thème "créer son entreprise en franchise" le deuxième jour du Carrefour. A la tribune, Benjamin Amstutz-Mahler (président de la FFF et P-dg des laboratoires Simone Mahler), Michel Casas (P-dg de Acte), et Gilles Macherey (P-dg de Copy 2000). Dans la salle deux cents personnes: franchiseés, franchiseurs, candidats à la fran-

chise, conseils, ATC, étudiants, avaient pris place. Parmi les franchiseurs, la très médiatisée Sylvie Milhaud, cocréatrice de Point à la ligne. Après un rapide exposé des intervenants, la conférence se déroula sur le mode question-réponse, le débat se prolongeant par petits groupes hors cloche et aux portes de la salle Picasso.

Gros succès pour la franchise qui a réussi a débordé du cadre où l'on avait confiné ce système de partenariat.

Où l'on reparle de la Petite et Nouvelle Entreprise

C'est lors du Colloque de la Petite et Nouvelle Entreprise (PNE), organisé, il y a deux ans, à

COPY 2000, LA TASTE ET ACTE AU CARREFOUR

A l'occasion du deuxième Carrefour national de la création d'entreprise, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a organisé une conférence-débat sur la franchise, réunissant MM. Benjamin Amstutz-Mahler, président de la FFF, Michel Casas, P-dg d'Acte SA, Jacques Bardouin, P-dg de la Taste.

Autre franchiseur présent, Gilles Macherey, P-dg de Copy 2000 a cédé sa place à la tribune à son franchiseé de Nice, M. Leveleux.

Le premier d'entre eux, Benjamin Amstutz-Mahler, a présenté dans ses grandes lignes, le phénomène franchise et les différents domaines qu'il recouvre, ainsi que le rôle et l'évolution de la Fédération Française de Franchisage depuis sa création en 1970. Il devait, par ailleurs, insister sur le fait que la FFF n'est pas seu-

lement la fédération des franchiseurs, mais qu'elle a également une vocation d'aide et de conseil aux franchiseés.

Michel Casas et Jacques Bardouin, après avoir présenté succinctement les activités de leurs réseaux respectifs, ont axé leur intervention sur les problèmes de recrutement de franchiseés, et l'importance des relations partenariales entre le franchiseur et son franchiseé, relations qui doivent être basées sur la confiance et le respect mutuel. Importance que devait également souligner le franchiseé niçois de Copy 2000, M. Leveleux. Ce dernier, ancien cadre dans une entreprise fabricant et diffusant du matériel de bureau, franchiseé Copy 2000 depuis septembre 1983, a affirmé être parfaitement intégré au réseau et satisfait de son franchiseur.

E.V. ●

Paris par le CNJE (Conseil National des Jeunes Entrepreneurs) que "Franchise Magazine" et "Créez!" avaient mis en relation ces deux milieux parallèles que sont la création et la franchise. Un colloque qui n'eut pas un grand retentissement médiatique mais qui réussit à faire se rencontrer deux parallèles, un véritable tour de force! Certains franchiseurs, forts rares il est vrai, connaissent bien le milieu de la création par la nature même de leur activité. C'est le cas de Michel Casas, créateur de la franchise Acte, société franchisante, prestataire de service aux créateurs.

Le colloque de la PNE a mis en rapport les responsables de l'ANCE (Agence Nationale pour la Création d'Entreprise), ceux du Comité de liaison des clubs de créateurs, avec les dirigeants de la FFF et les organisateurs du Salon de la franchise. A cette occasion, les banquiers, spécialisés dans le financement des créateurs, ont touché du doigt la franchise. J'ai encore le souvenir d'une conférence improvisée que j'avais tenue lors du déjeuner à la demande de deux d'entre-eux. Plus remarquée, fut l'intervention de Benjamin Amstutz-Mahler. Le panorama enthousiasmant de la franchise qu'il présenta, parut subjugué Tomas Pino-Garcia qui en perdit, son tour venu, un peu de sa façon.

La principale contribution du colloque de la PNE aura été l'élaboration du concept de la Petite et Nouvelle Entreprise. Une notion fondée sur une vivante réalité et sur une approche moderne de l'organisation des entreprises. Qu'est-ce que la franchise si ce n'est la multiplication de petites unités organisées à l'intérieur d'un réseau!

Le Carrefour des porteurs de projets

Malgré la présence au Carrefour de Marseille de quelques entrepreneurs vedettes — on peut encore citer Charles Belpaume, créateur des slips Hom — cet événement média placé sous le thème de la reprise d'entreprise, s'adressait plus particulièrement aux porteurs de projet, aux créateurs potentiels, quel que soit le stade d'avancement de leur concept. Pour la plupart d'entre eux il

s'agissait d'une première prise de contacts avec les partenaires de la création. L'ANCE (Agence Nationale pour la Création d'Entreprise) en premier lieu. Organisatrice du Carrefour, l'Agence, sous la tutelle du ministère du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur, a pour mission de mise en relation des créateurs et des structures d'accompagnement. L'ANCE est l'organisme des organismes.

Elle abrite dans ces locaux parisiens les partenaires privilégiés des créateurs : le Comité national de liaison des clubs de créateur et des associations comme l'Egee (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise), qui met à la disposition des entrepreneurs, des cadres à la retraite qui interviennent ponctuellement dans les entreprises. Toujours plus nombreux, les organismes d'accompagnement du créateur adaptent leurs services aux besoins des porteurs de projets. Organismes locaux, régionaux ou nationaux, structures privées, publiques ou para-publiques, ils répondent à l'ensemble des besoins du créateur : information, formation, montage de dossier, faisabilité du projet, parrainage, financement (aides publiques, prêts), domiciliation, assurance, etc.

Du côté public il s'agit principalement des services aux créateurs mis en place dans les CCI, des aides et primes, qu'octroient le Conseil général et de Conseil régional, du réseau des SDR, de l'Anvar qui propose des aides financières à la recherche et à l'innovation et, bien entendu, de l'ANCE. D'autres organismes publics ou para-publics, développent des fonctions d'accueil et d'information : ANPE, CIJ (Centre d'Information Jeunesse), SAE (Service d'Accueil des Préfectures), bureau d'accueil et d'information mis en place dans certaines régions. Les services déconcentrés des ministères : Direction régionale et Direction départementale, ont à la fois un rôle d'information, d'animation et de participation à certaines attributions des incitations financières de l'Etat.

Citons encore le réseau des boutiques de gestion et le RNA (Réseau National d'Accueil) mis en place par l'ANCE à l'intérieur de certains de ces organismes, les Chambres consulaires, notamment.

Des initiatives privées, ou para-publiques, prises dans les régions,

s'insèrent dans ce dispositif en faveur de la création d'entreprise. Elles prennent la forme de structures associatives, mais travaillent en relation avec les différents organismes publics au niveau de la région. Citons l'Adimac (Association pour le développement industriel du Massif-Central), l'Adira (Alès), l'Aida (Ardèche), April (Montpellier), le réseau Essor MPI et le Cepac (Montpellier), qui développe des actions de parrainage.

Deux initiatives ont été plus particulièrement remarquées au Carrefour de la création. En premier lieu, le forum organisé par le Comité national de liaison des clubs de créateurs. Sur ce point de rencontre, les porteurs de projet ont pu recevoir les conseils éclairés des créateurs accomplis.

La bourse d'opportunités, mise en place par le service rapprochement de l'ANCE, a reçu plus de mille annonces, deux cents annonces partenariales concernant des offres et demandes de mise en relation commerciale, de recherche de produits nouveaux ou de partenaires ont complété le dispositif.

L'entreprise vaut bien un salon

En s'ouvrant sur le grand public, le Carrefour de Marseille a participé au désenclavement du mouvement création.

Plus importante aura été l'ouverture sur les milieux entrepreneuriaux, grâce à l'intégration de la reprise d'entreprise. Cette évolution laisse présager une manifestation plus large. On se plaît à imaginer la fusion de différentes manifestations sur le créneau de l'entreprise. L'idée n'est pas nouvelle, certains franchiseurs l'émettaient lors de la Semaine internationale du commerce. Contentons-nous de la médiatiser même si elle s'oppose à certains intérêts. Il s'agit d'un grand Salon des affaires et des techniques d'entreprise. Ce concept réunit la création, la reprise, le rapprochement, les transferts de technologie, la licence et les droits dérivés et tous les systèmes de partenariat parmi lesquels le franchising, la concession, l'affiliation, les différentes formes d'association et de coopération. Un vaste projet qui, je l'espère, trouvera son porteur. L'entreprise vaut bien un salon...

Patrick FAURE ●